

Pourquoi Macron veut-il faire casquer les propriétaires de jardins ?

écrit par Maxime | 31 mai 2022





Tout augmente en ce moment, sauf les salaires et les pensions de retraite. Et ces augmentations sont souvent motivées, outre l'inflation, par des « considérations écologiques ».

J'ai reçu, il y a quelques semaines, un SMS en pleine nuit de mon fournisseur de gaz : votre consommation a été sous-estimée (ben pourtant j'avais déclaré les caractéristiques de mon logement comme il fallait), **vous serez prélevé de 1000 € à la date d'échéance de votre abonnement.**

Dans la journée, une gentille conseillère m'appelle et me demande s'ils pourront être prélevés en une fois ou si des facilités de paiement sont souhaitables... C'est bien le seul arrangement que j'aie pu obtenir !

Il y en avait pour 400 € de taxes sur le gaz finalement...

Dans la foulée, un « rattrapage » à prévoir sur l'électricité, 150 € supplémentaires à déboursier

prochainement...

<https://www.moneyvox.fr/energie/actualites/88620/abonnes-au-tarif-reglemente-de-electricite-vers-un-rattrapage-de-150-euros-sur-votre-facture-edf>

Alors, je ne trouve pas que ce soit du jeu parce que parfois, si on cherchait bien, on pourrait faire baisser certaines factures ! Tenez, la taxe foncière par exemple !

Comme l'a très bien dit Marine le Pen lors du débat, bien meilleur que beaucoup de gens le disent, la taxe foncière va bientôt exploser.

Cela se fait avec une grande intelligence. Un « service » en ligne est proposé désormais aux particuliers, « Gérer mon bien immobilier », qui permet d'accéder aux informations de l'administration dans ce domaine et de proposer une correction des erreurs.

L'attachement des Français à la propriété fait que certains sont (ou vont) tombés dans le panneau du « cocorico » et c'est bien ainsi que cela a été pensé. **Un bien dont la description minorerait les qualités est sous-taxé et d'aucuns s'empresseront de signaler l'erreur pour corriger le descriptif officiel sans se douter des conséquences financières...**

Il s'agit là de préparer le terrain de la révision des valeurs foncières qui aura lieu pendant le quinquennat de Macron. Les évaluations anciennes vont exploser et le montant de la taxe avec...

Dans ce domaine, à bien y réfléchir, la France doit beaucoup aux propriétaires de jardins, de lopins de terre mis en valeur avec goût et amour (pas toujours, il est vrai...) par des millions de Français, vivant en zone rurale notamment ! Là où on vote contre Macron, *horresco referens* !

Alors, puisque l'écologie est la priorité du gouvernement, pourquoi ces propriétaires ne bénéficieraient-ils pas de réductions d'impôt, tandis que les citoyens, tels les Parisiens votant à 85% pour Macron, n'y auraient pas droit ?

La réponse est dans la question : pas question pour LREM de s'aliéner son électorat bobo des villes...

« Il faut cultiver notre jardin », conclut le Candide de Voltaire... pour le plus grand profit de la collectivité, ce qui justifierait ces avantages.

Bien au contraire, les macronards ont réussi le tour de force de faire culpabiliser les propriétaires de jardin avec la notion « d'artificialisation des sols » apparue au cours du premier quinquennat et encore actuellement une référence clé du discours des écolos aux manettes...

L'artificialisation des sols, conséquence directe de l'extension urbaine et de la construction de nouveaux habitats en périphérie des villes, est aujourd'hui l'une des causes premières du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité. Le gouvernement souhaite protéger ces espaces naturels, en instaurant l'objectif de "zéro artificialisation nette" prévu par le Plan Biodiversité, et travailler avec les collectivités pour repenser l'aménagement urbain et réduire efficacement l'artificialisation des sols.

L'artificialisation des sols, qu'est-ce que c'est ?

En France comme dans d'autres pays, du fait de l'étalement de notre urbanisation et de nos infrastructures, l'artificialisation des sols augmente. **Ce phénomène consiste à transformer un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport (habitat,**

activités, commerces, infrastructures, équipements publics...).

<https://www.ecologie.gouv.fr/artificialisation-des-sols>

Rappelons que la propriété est un des « droits inaliénables et sacrés » de la Déclaration de 1789, que Mélenchon et consorts rêvent d'enterrer avec leur « 6ème République » dont c'est le seul objectif..

Semblablement, les macronards entendent nous reprocher d'avoir des jardins, au détriment des forêts ou des champs, et d'être ainsi à l'origine de tous les maux, pour résumer... **au point d'avoir fixé un objectif « zéro artificialisation des sols » avec le moins d'étalement urbain possible.**

Il faudra augmenter la densité des zones construites, avec la joie et le bonheur du « vivre ensemble », du gamin de l'étage du dessus qui court dans l'appartement, le barbecue des voisins dans les lotissements quand le linge sèche sur le fil etc.

(Note de Christine Tasin : on fait clairement le lien avec les projets démentiels de Wargon, de l'Espagnol Sanchez, de Schwab : nous interdire la maison individuelle, nous contraindre à vivre en appartement avec cuisines collectives, sans voiture...)

<https://resistancerepublicaine.com/2021/10/15/faites-ce-que-je-dis-pas-ce-que-je-fais-wargon-veut-supprimer-votre-reve-la-maison-individuelle/>

<https://resistancerepublicaine.com/2021/05/24/plus-de-maison-ni-de-voiture-personnelle-plus-de-cdi-retraite-a-70-ans-sanchez-annonce-notre-avenir/>

Selon eux,

Cette réduction serait préjudiciable à la biodiversité, au climat et à la vie terrestre en général.

- **Accélération de la perte de biodiversité** : la transformation d'un espace naturel en terrain imperméabilisé, modifie considérablement ou fait disparaître l'habitat des espèces animale ou végétale de cet espace naturel, et peut conduire à leur disparition d'un territoire.
- **Réchauffement climatique** : un sol artificialisé n'absorbe plus le CO₂. Un sol artificialisé participe donc à la hausse du réchauffement climatique.
- **Amplification des risques d'inondations** : Par définition un sol imperméabilisé n'absorbe pas l'eau de pluie. En cas de fortes intempéries, les phénomènes de ruissèlement et d'inondation sont donc amplifiés.
- **Réduction de la capacité des terres agricoles à nous nourrir** : : l'artificialisation entraîne une perte de productivité agricole et limite la production alimentaire de nos territoires.
- **Accroissement des dépenses liées aux réseaux** : pour le rendre accessible et fonctionnel, un terrain artificialisé demande en outre beaucoup d'entretien et d'efforts d'aménagement (routes, électricité, assainissement) qui sont coûteuses et viennent souvent ajouter d'autre nuisance à la biodiversité (nuisance sonores, pollution lumineuse, pollution de l'air et de l'eau)...
- **Amplification de la fracture territoriale** : L'étalement urbain et la construction en périphérie des villes renforce également la fracture sociale déjà présente en reléguant notamment une partie des habitants à l'écart du centre-ville, provoquant sa désertification et la

dévalorisation des petits commerces.

Il me semble quand même, à observer la nature autour de moi, que lorsque je plante des fraises, les petits oiseaux chers à tant d'écolos (et moi-même) en profitent pleinement... Ils me laissent un quart de la récolte...

Si au lieu d'un jardin potager, il y avait là des friches non entretenues, laissées à la « biodiversité », nos amis ailés auraient moins à manger.

Quand on plante des fleurs ou que nos arbustes s'épanouissent au printemps, quel plaisir d'y voir les abeilles s'y rassasier. Là encore, ces insectes dont l'espèce est, on le sait, particulièrement menacée, doivent à la main de l'homme de pouvoir y butiner et nous rendent par leur miel la pareille.

Et puis, ne dit-on pas que les arbres éliminent ce CO2 dont on nous rabâche les oreilles ?

Quelle est la capacité d'absorption de CO2 d'un arbre ?

En France, une personne rejette **11,2 tonnes équivalent CO2** en moyenne par an. Cela varie fortement en fonction du mode de vie de chacun (alimentation, transports, logement, etc.).

Pour **calculer et compenser votre empreinte carbone personnelle**, accédez à notre calculateur d'émissions en ligne ou appelez le numéro suivant :

[Calculer](#) OU [01 86 65 54 97](#)

Bien que sa capacité d'absorption de carbone puisse varier, on peut considérer qu'un arbre stocke environ 167 kg de CO2 par an, soit 1 tonne de CO2 par an pour 6 arbres arrivés à maturité. Cela signifie qu'il faudrait planter plus de 67 arbres chaque année pour compenser les émissions de CO2 d'un seul français.

<https://climate.selectra.com/fr/actualites/arbre-absorbe-co2>

Si vraiment l'obsession de Borne-Macron était « le climat », elle devrait nous encourager à planter des arbres et donc... à avoir un jardin pour ce faire.

Mais comme l'a parfaitement dit Patrick Jardin (sans jeu de mots), tout cela n'est qu'un leurre : la priorité n'est pas le climat, mais l'escrologie punitive.

Lors du confinement, la plupart des pays du monde ne pouvaient plus utiliser leurs voitures. Résultat : diminution de la pollution de 0,98 % ! Et on nous dit que ce sont les voitures qui polluent ? Alors bien sûr je pense qu'il faut éviter de rejeter dans la mer nos bouteilles plastiques qui détruisent la faune et la flore, mais le réchauffement du climat est une véritable connerie qui ne sert qu'à taxer, toujours taxer, car depuis que le monde existe il y a toujours eu des périodes chauds et des périodes glaciaires. C'est comme ça et on ne pourra jamais rien y changer. Pendant ce temps-là, ces cons d'écolos donneurs de leçons continuent de manger des avocats du Kenya ou des pommes d'Argentine.

<https://ripostelaique.com/voila-ce-que-jai-compris-de-la-crise-economique-qui-arrive.html>

Surtout, autre argument me semble-t-il important, les jardins contribuent à la qualité de vie à la française et à

l'attrait touristique de notre pays.

Certains jardins peuvent être visités, étant exceptionnellement beaux, au point de faire partie des « choses à voir » dans certains lieux.

En voici quelques-uns...

Les jardins du Manoir d'Eyrignac



Dans le Périgord, non loin de Sarlat, on ne saurait manquer les **jardins du Manoir d'Eyrignac**. Autour du manoir du XVII^e siècle, s'étend un **beau jardin à la française** dans lequel on s'émerveillera de la virtuosité des jardiniers d'Eyrignac qui taillent à la main des arabesques de buis et autres sculptures

végétales.

Celles et ceux qui sentiraient poindre l'inspiration pourront même prendre un cours de taille avec un spécialiste de l'art topiaire ou encore suivre une visite technique avec le chef jardinier.

>> Les Jardins du Manoir d'Eyrignac, 24590 Salignac-Eyvigues

Le jardin d'eau de Claude Monet à Giverny



Claude Monet s'est installé à **Giverny** en 1893. Il fit rapidement détourner le petit bras de l'Epte, le Ru, pour créer sur son terrain un étang. Cet étang deviendra son jardin d'eau. Celui dans lequel il installa des nymphéas...

Passionné de jardinage, il fit construire un pont japonais et choisit des végétaux aux inspirations orientales : [bambous](#), ginkgos biloba, érables, pivoines arbusives du Japon, lis et saules pleureurs. Une palette végétale dans laquelle se plonger avec délectation.

>> Fondation Claude Monet, 84 rue Claude Monet, 27620 Giverny

La Bambouseraie en Cévennes



Créée en 1856 par **Eugène Mazel**, passionné d'horticulture et de sciences naturelles, la **Bambouseraie en Cévennes** propose des aménagements paysagers impressionnants, avec essences rares et regroupements particuliers. On déambule dans ce parc hors du commun du Vallon du Dragon, paysage inspiré de l'art traditionnel du jardin japonais, au Bambousarium, rassemblant une cinquantaine de variétés de bambous en passant par la majestueuse **Allée des Séquoias** implantés en 1861 par le fondateur du parc...

> La Bamboueraie en Cévennes, 552 rue de Montsauve, 30140 G n rargues

<https://www.marieclaire.fr/maison/plus-beaux-jardins-de-france-a-visiter,1377239.asp>

Plus banalement, de nombreuses villes cherchent   s'enorgueillir du label « ville fleurie » et les habitants sont incit s   cultiver leur jardin pour contribuer   l'effort...

https://fr.wikipedia.org/wiki/Concours_des_villes_et_villages_fleuris

Bien s r, la Nature sait aussi prosp rer d'elle-m me sans l'aide de l'homme.

Mais lorsqu'un arbuste ou un arbre est malade dans notre propre jardin, nous le remarquons et cherchons   le sauver, le traiter, alors que dans la Nature, il p rira faute de soins.

L'on cherche   installer un arbre selon la meilleure exposition possible, le pr server des vents dominants s'il les craint, l  o  dans la Nature,  a pousse pas forc ment toujours au bon endroit...

On ira arroser les plantes qui en ont besoin, on les prot ge du gel, l  o  dans la Nature, la s cheresse et les al as climatiques imposeront leurs lois...

Mais bon, on a bien compris que l' cologie fa on « Borne » ou « Jadot »,  a ne marche que dans un sens. Il faut que ce soit celui de l'augmentation des contraintes, l'augmentation

des coûts, les privations, la culpabilisation.